

## ŒIL DE PAON ET CERCOSPORIOSE, DES MALADIES A SURVEILLER

Compte rendu de la réunion du 29/09/2017 organisée par la coopérative de BEUCAIRE

Animateur : Alex SICILIANO (AFIDOL)

Représentant pour l'AOPF : Zazzaron Christian

1/ reconnaître l'œil de paon et la cercosporiose dans le verger.

1.1 L'œil de Paon : Causé par le champignon 'fusicladium oléaginum' également dénommé par 'Cycloconium' l'œil de paon est une maladie entraînant la chute des feuilles de l'olivier contaminé. Elle se visualise avant la chute de la feuille par son jaunissement ponctué de tâches brunes voir marron foncé.



1.2 La cercosporiose de l'olivier : Maladie fongique foliaire appelée également 'Plomb de l'olivier'. Tout comme l'œil de paon la cercosporiose est la conséquence d'un champignon parasite dont le développement est très comparable (facteur contaminant = température > à 15° + Humidité). Elle se visualise avant la chute des feuilles par un jaunissement avec des bordures de feuille virant au brun rouge.



Nota : Les deux maladies sont responsables de la diminution de la production de l'année suivante par chute des feuilles sur rameaux producteurs (rameau de deux ans). En aucun cas ces deux maladies mettent en jeu la vie de l'arbre.

1.3 Le bilan de la défoliation du verger : l'état d'infection se fait par comptage des feuilles tachées ou absentes (tombées) en distinguant l'année du rameau objet du comptage de feuille.

Photo explicative :

(à noter que le rameau de première année à une section carrée alors que le rameau de deuxième année à une section ronde)



5 Paires de feuille (dont une paire non visible sur la photo) sur rameau de première année (rameau saint)

7 Paires de feuille sur rameau de deuxième année dont 5 feuilles absentes.



8 Paires de feuille sur rameau de deuxième année dont 10 feuilles absentes ou tachées (rameau malade non productif).

Afin de limiter la contamination , dès lors que le seuil d'acceptation qui est personnel à chaque producteur est dépassé , des actions de limitation de la prolifération doivent être entreprise afin de ne pas compromettre la production future.

## 2 Limiter la contamination.

2.1 La taille : Une bonne aération de l'arbre est indispensable afin de limiter la propagation. La bonne ventilation permet un assèchement des rameaux . L'éloignement des rameaux permet une moindre contamination lors des projections de spore du champignon contaminateur.

A noter que les rameaux contaminés peuvent être broyés au sol . Une fois au sol le champignons responsable de la maladie de l'œil de paon ainsi que de la cercosporiose ne se développe plus et meurt.

### 2.2 Les traitements :

Les traitements à base de cuivre sont acceptés en culture biologique. Ils sont donc peu agressif envers l'environnement avec malgré tout un inconvénient sur la défertilisation du sol par destruction de l'humus. Ces traitements doivent donc être appliqués à bon escient.

Prévoir au minimum trois application par an (entre printemps et automne). La première application sera faite à pleine dose (verger jamais traité jusqu'à lors). Les applications suivantes seront faites à demi-dose .

La dose fournisseur est de 1.25kg pour 100 litre d'eau.

En culture amateur traiter à la demi dose (nota :la dose de mélange par hectare indiquée sur emballage est équivalent à 1000 litres d'eau ).

Astuce : Le lait demi-écrémé est un adjuvant augmentant l'efficacité du mouillage.

Astuce : L'argile blanche calcinée (dose à 5%) mélangé au traitement de cuivre permet en outre lors de la même application de lutter contre la mouche mais permet également de mieux visualiser le mouillage du produit sur la frondaison.

### 2.3 La qualité de sa pulvérisation.( Pulvérisateur à dos)

Le mouillage doit être homogène. L'aspersion doit être fine en brouillard

Faire attention aux coulures .

Commencer par le haut de la frondaison ( partie la moins sensible à la maladie)

S'assurer que les deux faces du feuillage soient humectées.

Dose préconisée pour un pulvérisateur à dos de 15litres : 30gr de sulfate de cuivre, et 150gr d' argile.